

Des émetteurs pour évaluer l'efficacité des passes à poissons

Dans le cadre du suivi des passes à poissons construites sur la Doller, des micro-émetteurs ont été implantés sur 750 truites mercredi dernier en aval de quatre ouvrages. Une première dans le Haut-Rhin.



Un micro-émetteur est introduit dans l'abdomen des truites sous anesthésie. Elles sont ensuite relâchées après un réveil en douceur. Photo L'Alsace/F.F.

Le Département du Haut-Rhin a engagé, en partenariat avec l'Agence Rhin-Meuse et les syndicats mixtes de rivière, un ambitieux programme de restauration écologique des cours d'eau. Ce programme doit permettre d'atteindre un bon état écologique des rivières, conformément aux directives européennes.

Quatre ouvrages concernés

Le Département souhaite faire une évaluation de l'impact de ces aménagements et a décidé de mettre en place un suivi de déplacement des poissons. Les premiers systèmes sont installés sur la Doller, axe migrateur prioritaire pour le saumon et l'anguille, à l'horizon 2021. Éric Straumann, président du conseil départemental, Rémy With, son 1er vice-président, Laurent Lerch, président du syndicat de rivière, et Émile Ehret, maire de Lauw, étaient présents pour assister à l'implantation de micro-émetteurs sur 750 truites, mercredi dernier. « *Le but est de vérifier le bon fonctionnement -ou non- des passes à poissons construites sur la rivière et, le cas échéant, de les améliorer* », explique Sophie Louis, de la Fédération de pêche du Haut-Rhin. *Quatre ouvrages sont concernés : Sentheim, Guewenheim, Masevaux et Lauw.* » Concrètement, sous chaque passe, 150 truites d'au moins 12 cm sont capturées par pêche électrique. Les poissons sont anesthésiés dans une solution à base d'huile essentielle de clou de girofle. Puis, une légère incision est faite dans l'abdomen. Un transpondeur (une sorte de dispositif émettant un signal) y est introduit. Le poisson est ensuite relâché, après un réveil en douceur. « *Les poissons ne risquent rien, le système a été expérimenté longuement* », rassure la technicienne de la fédération de pêche.

Une expérience d'un an

Les passes à poissons ont été équipées d'une antenne réceptrice reliée à un ordinateur. Les poissons qui remonteront le cours de la rivière émettront un signal (chaque poisson possède son propre code d'identification) qui sera répertorié. « *Cela permettra d'évaluer le nombre d'individus franchissant la passe, les espèces et les éventuelles difficultés de franchissement* », explique Delphine Lacuisse, ingénieur au service des rivières et des barrages du Département. Les antennes sont alimentées par des capteurs solaires, sauf celle de Masevaux, qui est connectée au réseau de l'éclairage public. Le coût de l'opération, cofinancée par l'Agence du bassin Rhin-Meuse (80 %) et le Département (20 %), représente un investissement de 58645 € TTC. Cette expérience est prévue pour durer au moins 12 mois.